



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 28 OCTOBRE 2025 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC) J9E 1H5

Rencontre hybride dans les trois (3) pôles

11, chemin de Blue Sea à Gracefield (École Sacré-Cœur de Gracefield)
250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract (École secondaire Sieur-de-Coulouge)
331, rue du Couvent à Maniwaki (Centre administratif)

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale;
Madame Sabrina Devlin, présidente;
Madame Katherine Fiset, vice-présidente;
Madame Valérie Bouffard, administratrice;
Madame Julie Carle, administratrice;
Madame Catherine Letendre, administratrice;
Madame Dominique Hewitt, administratrice;
Madame Lisa Danis, administratrice;
Madame Julie Martin, administratrice;
Madame Sabrina Turcotte, administratrice;
Madame Kelly Tremblay, administratrice;
Madame Annie Lyrette-Fortin, administratrice;
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur;
Monsieur Richard Leblanc, administrateur.

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Joëlle Laroche, administratrice.

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 31.

2. Assermentation des nouveaux administrateurs

Le secrétaire général dépose, pour inscription au livre des libération du Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et en respect de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, le serment signé de madame Kelly Tremblay.

Cette prestation de serment est déposée en annexe du procès-verbal de la présente séance.

CSSHBO-008-2025-26 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 octobre 2025

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin **ET APPUyé** par madame Katherine Fiset d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre;
2. Assermentation des nouveaux administrateurs;
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 octobre 2025;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 août 2025;
5. Affaires découlant du procès-verbal du 26 août 2025;
6. Parole du public;
7. Rapport de la présidente;
8. Rapport de la direction générale;

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

9. Approbation des budgets des écoles et des centres 2025-2026;
10. Adoption du budget du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2025-2026;
11. Frais d'affiliation RSEQ;
12. Nomination des membres dans les comités du conseil d'administration;
13. Calendrier des rencontres des comités du conseil d'administration;
14. Dépôt des états financiers 2025-2026 :
 - 14.1. Lecture de l'avis public;
 - 14.2. Présentation des résultats.
15. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
16. Clôture de la séance;
17. Huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-009-2025-26

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2025

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ

par madame Valérie Bouffard ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2025 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal du 26 août 2025

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière rencontre.

6. Parole du public

Aucun membre du public ne participe à la période de question.

7. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs et les remercie de faire partie du conseil d'administration. Elle les informe de sa participation à des consultations du CÉGEP de l'Outaouais concernant les besoins des différentes régions. Sans agir à titre de porte-parole, elle a fait valoir les enjeux sur notre territoire dont le logement, la transition scolaire et les services aux élèves avec des besoins particuliers.

8. Rapport de la direction générale

Madame Nadine Carpentier débute son rapport en parlant du CFER et des préoccupations en lien avec la poursuite des activités. Elle indique avoir communiqué avec le directeur général de l'organisme et avoir député à se documenter sur les résultats financiers de l'organisme et sur les qualifications.

Madame Carpentier explique les derniers développements du projet de lancement d'une attestation d'études collégiales d'intégration à la formation infirmière au Québec en collaboration avec le CÉGEP et le CISSSO qui devrait débiter au mois de janvier 2026. L'administratrice madame Sabrina Turcotte demande si cette formation pourrait aussi être offerte sur le territoire du Pontiac. Madame Carpentier indique que



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

la directrice du RLS Pontiac, madame Nicole Boucher-Larivière, est au courant de ce projet et que le CÉGEP pourrait rencontrer certaines contraintes pour le déploiement sur d'autres territoires.

Madame Carpentier présente les priorités de la direction générale, soit l'amélioration continue, la saine gestion financière, la valorisation de l'image de l'organisation, la réussite éducative, le développement des indicateurs de performance et le développement d'une culture de l'utilisation de la donnée. La grande majorité de ces résultats sont disponibles sur le tableau de bord du ministère de l'Éducation.

Finalement, madame Carpentier présente les derniers résultats du Centre de services scolaire relativement à la qualification, la diplomation pour chacun des milieux d'enseignement.

Ce rapport est en évolution constante et sera déposé dans le SharePoint du conseil d'administration.

CSSHBO-010-2025-26 9. Approbation des budgets des écoles et des centres 2025-2026

La présidente du comité de vérification, madame Valérie Bouffard, fait le compte-rendu des échanges entourant le budget 2025-2026. Elle indique que chaque école travaille comme un tout et que les directions font beaucoup d'efforts pour assurer que les besoins de chaque école soient comblés. Elle mentionne que cet exercice très pointu a permis de dégager des pistes de solutions pour que chaque école puisse présenter un budget viable équilibré avec une restructuration et une réévaluation de toutes les ressources.

Madame Bouffard précise également que la direction du Service des ressources financières et la direction générale souhaitent être transparentes avec les budgets. Ce sont plus de 2,2 millions de dollars (2 200 000,00 \$) supplémentaires qui ont été investis en service à l'élève directement dans les écoles. Elle indique que le Centre de services scolaire a décidé de limiter les déplacements ainsi que les frais de déplacements.

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, précise que des coupures administratives significatives seront effectuées notamment au niveau des frais de déplacement. De plus, elle indique qu'afin de respecter les effectifs attribués, un processus est mis en place pour les demandes d'ajout de personnel. Les besoins sont documentés et la direction générale, le Service des ressources éducatives, le Service des ressources financières et le Service des ressources humaines analysent s'il y a possibilité d'ajout.

Le comité de vérification recommande l'approbation des budgets des écoles et des centres.

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit approuver les budgets des écoles et des centres (article 276);

CONSIDÉRANT les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2025-2026 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard ET APPUYÉ par madame Julie Carle d'approuver les budgets des écoles et des centres sous

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-011-2025-26 10. Adoption du budget du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
2025-2026

CONSIDÉRANT

que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT

que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT

que le produit de la taxe scolaire au montant de deux millions quatre cent soixante-six mille neuf cent cinquante-deux dollars (2 466 952,00 \$) a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$) et moins au montant de soixante-dix-sept millions cent soixante-dix-sept mille sept cent vingt-deux dollars(77 177 722,00 \$);
- un nombre de vingt mille quarante-deux (20 042) d'immeubles imposables de plus de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$);
- le taux de 0,08423 du cent dollars (100,00 \$) d'évaluation fixé par le ministère pour la taxe scolaire 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ

par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Lisa Danis que le budget de fonctionnement d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de soixante-douze millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent quarante-deux dollars (72 565 242,00 \$) et des dépenses de soixante-douze millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent quarante-deux dollars (72 565 242,00 \$) soit adopté et transmis au ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-012-2025-26 11. Frais d'affiliation RSEQ

IL EST PROPOSÉ

par madame Sabrina Turcotte ET APPUYÉ par monsieur Richard Leblanc que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de quatre-vingt-un cents (0,81 \$) par élève pour les établissements primaires et de quatre-vingt-onze cents (0,91 \$) par élève pour les établissements secondaires pour l'année scolaire 2025-2026. Cette affiliation est la reconnaissance du Centre de services scolaire aux membres du Réseau du sport étudiant du Québec en lien avec la participation des élèves du Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à des activités sportives et de loisir. Cette affiliation est formellement aux lettres patentes de cette dernière.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Déclaration d'assurance responsabilité civile

À titre de membre du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais déclare détenir une assurance responsabilité civile pour un montant minimum de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) par sinistre le protégeant de façon adéquate, relativement à la réalisation de toutes activités pouvant lui être confiées par le Réseau étudiant et devant se tenir sur ses sites ou tout autre site identifié par elle. La police doit couvrir les périodes comprises entre le 1^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- | | | |
|--------------------|-------------|--|
| CSSHBO-013-2025-26 | 12. | Nomination des membres dans les comités du conseil d'administration |
| | CONSIDÉRANT | l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'administration doit instituer le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et le comité des ressources humaines; |

CONSIDÉRANT que le règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration, CA-88.01 prévoit la composition de ces comités;

IL EST PROPOSÉ

par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Julie Carle :

1. que soit nommées sur le comité de gouvernance et d'éthique, mesdames :
 - Dominique Hewitt;
 - Sabrina Devlin;
 - Catherine Letendre;
 - Katherine Fiset.
2. que soit nommées sur le comité de vérification, mesdames :
 - Lisa Danis;
 - Valérie Bouffard;
 - Julie Carle;
 - Julie Martin;
 - Kelly Tremblay.
3. que soit nommés sur le comité des ressources humaines, mesdames et monsieur :
 - Catherine Letendre;
 - Sabrina Turcotte;
 - Dominique Hewitt;
 - Valérie Bouffard;
 - Richard Leblanc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- | | | |
|--------------------|----------------|---|
| CSSHBO-014-2025-26 | 13. | Calendrier des rencontres des comités du conseil d'administration pour l'année 2025-2026 |
| | IL EST PROPOSÉ | par madame Dominique Hewitt ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre, d'adopter le calendrier des rencontres des |

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

comités du conseil d'administration pour l'année scolaire
2025-2026 :

Comité de gouvernance et d'éthique

Mardi, 18 novembre 2025
Mardi, 27 janvier 2026
Mardi, 24 mars 2026
Mardi, 19 mai 2026

Comité de vérification

Lundi, 20 octobre 2025
Lundi, 20 avril 2026
Lundi, 22 juin 2026

Comité des ressources humaines

Lundi, 26 janvier 2026
Lundi, 23 mars 2026
Mercredi, 20 mai 2026

À moins d'avis contraire, les rencontres des comités débutent
à 18 h 30 et se déroulent en visioconférence Teams.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Dépôt des états financiers 2025-2026

14.1. Lecture de l'avis public

Les administrateurs prennent connaissance de l'avis public déposé par le secrétaire
général avant la séance.

14.2. Présentation des résultats

Madame Valérie Bouffard présente aux membres du conseil d'administration les
résultats et les informations reçues des vérificateurs externes. Elle indique avoir reçu
la présentation des états financiers et une présentation de l'audit simplifié.

Madame Bouffard explique les risques d'audit importants évalués par les vérificateurs,
soit : les contournements des contrôles par la direction et la comptabilisation de
l'obligation de mise hors service d'une immobilisation corporelle.

Pour le premier risque, il s'agit d'un risque de contournement des contrôles par la
direction dans toutes les entités. Les auditeurs ont obtenu les éléments probants
suffisants pour conclure qu'il n'y avait pas d'anomalie significative.

En ce qui a trait à la mise hors service, ce risque est présent dans tous les états
financiers des centres de services scolaires.

15. Comité de parents

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, informe les
administrateurs que s'est tenue le 8 octobre une formation offerte à tous les membres
du conseil d'établissement. Une soixantaine de participants ont assisté à la formation
animée par madame Lorraine Normand sur le fonctionnement d'un conseil
d'établissement. Le comité de parents s'est déclaré très satisfait du taux de
participation.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

S'est également tenue la première rencontre du comité de parents qui accueille cette année de nouveaux membres. Cette année, un mandat important a été confié au comité par la directrice générale, madame Nadine Carpentier. Le comité de parents devra se pencher sur des moyens pour améliorer la contribution des parents dans la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite. La présidente indique que le comité de parents devra consulter les données probantes et encourager l'implication parentale, ce qui permettra sans doute de rehausser l'image de l'école.

16. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 25 novembre 2025 de manière hybride dans les trois (3) pôles de rencontre.

17. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Katherine Fiset de clore la présente séance à 20 h 04.

18. Huis Clos

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

